

No 13

Bibliothèque

Messieurs :

Andrews,	Cronyn,	Lemieux,
Béland,	Crothers,	Meighen,
Borden (Sir Robert),	Drayton (Sir Henry),	Myers,
Boyer,	Forter (Sir George),	Pardee,
Chaplin,	Harold,	Rowell,
Clark (<i>Red-Deer</i>),	Kings,	Sheard, et
Cooper,	Lapointe,	Whidden. — 21.

Sur motion de M. Meighen, ledit rapport est adopté.

Sur motion de M. Meighen, il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents,—à l'exception toutefois du comité des Débats et de celui de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Meighen,—Ordonné,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité conjoint des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: Messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughes (Sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Richardson, Shaw, Verville White (Victoria) et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres dudit comité conjoint des Impressions du Parlement.

Aussi,—Un message informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Andrews, Béland, Borden (Sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red Deer), Cooper, Cronyn, Crothers, Drayton (Sir Henry), Foster (Sir George), Harold, King, Lapointe, Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Widden, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Sir George Foster, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920.

M. Wigmore, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, contenant relevé des revenus avec état relatif aux importations, exportations, des douanes et du revenu de l'Intérieur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920, tel que compilé par les rapports officiels.

Aussi,—Rapport du commerce maritime du ministère des Douanes, contenant relevé de la navigation et du commerce maritime du Dominion du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1920, tel que compilé par les rapports officiels.